

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

EXTRAIT DES MINUTES D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU
CONSEIL DE LA MRC DE MARIA-CHAPDELAINE, TENUE PAR
ZOOM CONFÉRENCE, MERCREDI LE 13 JANVIER 2021 À 19
HEURES.

SONT PRÉSENTS LES MEMBRES DU CONSEIL SUIVANTS :

M ^{me} Francine Chiasson	Mairesse d'Albanel
M. Pascal Cloutier	Maire de Dolbeau-Mistassini
M ^{me} Guylaine Martel	Représ. de Dolbeau-Mistassini
M. Michel Perreault	Maire de Girardville
M. Mario Fortin	Maire de Normandin
M. Daniel Tremblay	Maire de Notre-Dame-de-Lorette
M. Ghislain Goulet	Maire de Péribonka
M. Rodrigue Cantin	Maire de St-Edmond-les-Plaines
M. Michel Villeneuve	Maire de St-Eugène-d'Argentenay
M ^{me} Denise Lamontagne	Mairesse de Ste-Jeanne d'Arc

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE
MONSIEUR LUC SIMARD, PRÉFET.

SONT ABSENTS :

M. Philippe Lapointe	Maire de St-Augustin
M. Mario Biron	Maire de St-Stanislas
M. Denis Tremblay	Maire de St-Thomas-Didyme

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M ^{me} Marie-Claude Fortin	Directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Christian Bouchard	Secrétaire-trésorier adjoint
M. Johnatan Doucet	Coordonnateur des services
M. Guy Grenier	Coordonnateur au développement

10-01-21

**Approbation de la reddition de comptes 2019-2020 à l'égard du
Fonds de développement des Territoires (FDT)**

ATTENDU QUE :

- ✓ depuis 2015, le gouvernement du Québec a constitué le *Fonds de développement des territoires* (FDT);
- ✓ le FDT a remplacé l'ensemble des contributions que versaient les divers ministères de l'État pour assurer le développement économique du territoire;
- ✓ au cours des dernières années, la MRC a produit ses priorités annuelles d'intervention et les politiques de soutien qui supportent celles-ci;
- ✓ les dites priorités annuelles sont issues de l'exercice de la *Vision stratégique 2025* de la MRC, laquelle a été définie suite à une vaste consultation de l'ensemble des secteurs et des acteurs de développement du territoire de la MRC;
- ✓ la *Vision 2025* s'articule autour des cinq (5) axes suivants:
 - La gouvernance;
 - Le développement social, la formation, la main d'œuvre et la relève;
 - Le développement de l'économie;
 - Le territoire et les ressources naturelles; et,
 - Le transport, les communications et les équipements publics.

ATTENDU QUE les conseillers de comté ont adopté les priorités annuelles d'intervention de 2019-2020 lors de la séance ordinaire tenue le 11 septembre 2019 (résolution n° 218-09-19);

ATTENDU QUE, de plus, le conseil de la MRC doit approuver la reddition de compte 2019-2020 du FDT conformément aux consignes gouvernementales;

ATTENDU le rapport financier 2019-2020 du FDT déposé à la présente séance, lequel démontre des recettes de 1 315 789 \$ et des déboursés de 1 552 540 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR M^{me} Denise Lamontagne,
APPUYÉ ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le conseil de la MRC approuve la reddition de compte de nature financière 2019-2020, laquelle décrit en détail la liste des investissements dans les divers projets à caractère de développement au cours de l'année 2019-2020.

ADOPTÉE EN DATE DU 13 JANVIER 2021

(SIGNÉ) LUC SIMARD, PRÉFET

(SIGNÉ) CHRISTIAN BOUCHARD, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER ADJOINT